

TARIFS 2021-2022



La cotisation couvre :

- l'adhésion au club alpin Marseille Provence
- la licence fédérale,
- l'assurance Responsabilité Civile - Défense Recours obligatoire (14,50 €)

L'assurance prend effet dès le versement de la cotisation et cesse le 31 octobre 2022 à minuit.

Catégorie	Conditions (au 1 ^{er} janvier 2022)	Condition	Cotisation avec AP- AS**	part club pour double affiliation
T1	adhérent de 24 ans ou plus	né (e) avant le 1/1/98	110,10 €	39 €
C1	Conjoint(e) de membre*	dans le même club	76,00 €	21 €
E1	Enfant de membre de 18 à 24 ans*	né(e) le 01/01/98 ou après mais avant le 01/01/2004	57,30 €	12,30 €
E2	Enfant ou petit enfant de membre de moins de 18 ans*	né(e) le 01/01/2004 ou après	39,30 €	0 €
J1	Jeune de 18 à 24 ans	né(e) le 01/01/98 ou après mais avant le 01/01/2004	73,90 €	18 €
J2	Jeune de moins de 18 ans	né(e) le 01/01/2004 ou après	58,90 €	8,20 €
A1	Membre de plus 65 ans et cafi depuis plus de 10 ans sans interruption	né avant le 01/01/57 et inscrit au CAF avant le 01/09/2012	91,30 €	29,50 €
P1	Membre de : SMI, SNAM, SNAPEC ,SNGM, SNGRGE ;	Sur présentation carte professionnelle à jour de cotisation	105,80 €	39 €

* Les catégories C1, E1, E2, doivent être rattachées à l'une des catégories T1, J1, A1 ou P1 du CAF Marseille Provence.

** **L'Assurance de Personne et Assistance Secours (AP-AS)** couvre les dommages corporels accidentels et certains frais subis par l'adhérent (frais médicaux, frais de recherche et secours, frais d'assistance et de rapatriement dans les conditions du contrat en France, union européenne et Maroc. Elle est **facultative**, mais fortement recommandée (17 € pour E1, E2, J1, J2 et 20,80 € pour toutes les autres catégories).

Possibilités d'extensions d'assurance, à condition d'avoir souscrit l'AP-AS :

- l'**Individuelle Accident renforcée** permet de bénéficier de garanties complémentaires (cf. notice) et couvre notamment le matériel sportif : 39 € (20 € pour les bénévoles).
- **Extension Monde Entier** (responsabilité civile et AP-AS) : 97 €.
- **Extension Monde Entier PARALPINISME** (responsabilité civile et AP-AS) : 290 €.

L'adhésion ouvre une réduction sur l'abonnement à la revue " **La Montagne et Alpinisme**" (4 numéros par an) : 21 € pour un adhérent résidant en France au lieu de 35 €.

Tarif des cartes découvertes : 6 € par journée, usage limité à 3 jours/an (du 01/09/2021 au 31/07/2022)